Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1 888 357-8777, en nous adressant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario), M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Portefeuille de revenu élevé (le *Portefeuille*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Portefeuille est passée de 842 833 $ au 31 décembre 2023 à 806 334 $ au 30 juin 2024, en baisse de 4 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 69 449 $, contrebalancés en partie par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie T5 du Portefeuille ont dégagé un rendement de 4,4 % pour la période, contre 16,3 % pour son indice de référence principal, soit l'indice mondial MSCI (l'*indice de référence principal*). L'indice de référence mixte du Portefeuille (l'*indice mixte*) a dégagé un rendement de 4,2 % pour la même période et est composé à 22,9 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX, 20,2 % de l'indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé, 13,2 % de l'indice Bloomberg U.S. Aggregate, 12 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, 7,1 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure, 7 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, 5,6 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net), 5,3 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, 5,3 % de l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en $ CA), 1 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield, 0,4 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate. L'indice mixte reflète étroitement les catégories d'actifs dans lesquelles le Portefeuille investit, et il s'avère plus utile pour l'évaluation du rendement du Portefeuille. Le rendement du Portefeuille tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence principal et de l'indice mixte. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Portefeuille.

La pondération cible du Portefeuille est de 39 % dans des actions mondiales, de 26 % dans des actions canadiennes, de 15 % dans des titres à revenu fixe à rendement élevé, de 14 % dans des titres à revenu fixe canadiens et de 6 % dans des titres à revenu fixe mondiaux.

Le rendement des actions internationales a considérablement augmenté au cours de la période, les titres axés sur la croissance ayant légèrement mieux fait que les titres axés sur la valeur. Cette reprise s'explique par le ralentissement de l'inflation et des données économiques satisfaisantes, incitant les investisseurs à croire que la récession avait fort probablement été évitée. L'enthousiasme des investisseurs suscité par la possibilité que l'IA générative puisse générer des gains de productivité a entraîné à la hausse le cours des actions des sociétés du secteur des technologies de l'information, notamment le cours des actions d'entreprises de semi-conducteurs qui produisent le matériel nécessaire.

Les marchés boursiers canadiens se sont redressés, soutenus par une économie plus résiliente que prévu et la vigueur des prix des produits de base. Parmi les 11 secteurs du marché boursier canadien, 7 ont généré des rendements positifs, les secteurs de l'industrie et de l'énergie ayant le mieux fait. Les secteurs des services de communications et de l'immobilier ont moins bien fait. Les consommateurs canadiens et les petites et moyennes entreprises ont commencé à subir la pression exercée par la longue période d'inflation élevée.

Au début de la période, les marchés des contrats à terme s'attendaient à ce que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (la *Réserve fédérale*) et la Banque du Canada abaissent les taux d'intérêt à cinq ou six reprises en 2024. Cependant, ces prévisions ne se sont pas concrétisées, l'inflation élevée ayant persisté. La Réserve fédérale a maintenu la fourchette cible du taux des fonds fédéraux entre 5,25 % et 5,50 %, tandis que la Banque du Canada a abaissé son taux d'intérêt à un jour une seule fois, le faisant passer de 5,00 % à 4,75 %. À la fin de la période, les marchés s'attendaient à ce que la Réserve fédérale abaisse les taux d'intérêt une ou deux fois au cours du deuxième semestre de 2024 et à ce que la Banque du Canada les abaisse deux ou trois fois.

La courbe de rendement au Canada (définie comme l'écart entre le rendement des obligations à deux ans et à 30 ans) s'est légèrement accentuée au cours de la première moitié de la période, les obligations à court terme ayant enregistré une hausse moins marquée que celle des obligations à long terme. Cependant, la courbe de rendement est demeurée fortement inversée (ce qui signifie que les taux d'intérêt à court terme sont plus élevés que les taux d'intérêt à long terme). Les obligations canadiennes ont mieux fait que les obligations américaines, ce qui s'explique en partie par la normalisation de l'inflation et une activité économique plus faible au Canada.

Les obligations de sociétés canadiennes ont mieux fait que les obligations du gouvernement. Les écarts de taux (la différence entre le rendement des titres ayant des échéances similaires, mais qui diffèrent sur le plan de la qualité du crédit) se sont considérablement resserrés, ce qui témoigne de la solide demande d'actifs plus risqués et de l'amélioration plus importante que prévu de la rentabilité. Les écarts de taux des obligations à rendement élevé se sont également resserrés considérablement, le secteur des obligations à rendement élevé ayant mieux fait que le marché obligataire canadien en général.

À l'échelle mondiale, les investisseurs ont continué d'afficher un solide appétit pour le risque malgré la possibilité que les taux d'intérêt demeurent élevés. Les obligations de sociétés ont continué de dégager un rendement supérieur. Les écarts de taux des obligations mondiales de qualité se sont rétrécis. Malgré une forte volatilité, les rendements obligataires ont augmenté, l'inflation ayant ralenti. Le rendement des bons du Trésor américain à 10 ans a augmenté. La courbe de rendement des obligations américaines est demeurée relativement stable, se creusant de seulement 2 points de base.

Le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial est celui qui a le plus contribué au rendement du Portefeuille, suivi du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et du Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC. Le Fonds commun d'obligations internationales Impérial a miné le rendement du Portefeuille.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Portefeuille. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Portefeuille, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire (le *gestionnaire*) du Portefeuille. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Portefeuille, calculés selon la valeur liquidative du Portefeuille, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (*Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (le *fiduciaire*) du Portefeuille. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Portefeuille pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portefeuille ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Portefeuille.

Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Portefeuille sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Portefeuille pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Portefeuille et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Portefeuille. Les parts du Portefeuille sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Portefeuille. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Portefeuille.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent

comprendre des parts du Portefeuille, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

Ententes et rabais de courtage
Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par GACI à Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres au Portefeuille. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres au conseiller en valeurs en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une tranche des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Portefeuille ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Portefeuille.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 2 546 $ ont été versés par le Portefeuille à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Portefeuille
Le Portefeuille peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant de la Banque CIBC (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Portefeuille, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire
La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Portefeuille. Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Portefeuille et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Portefeuille, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Portefeuille. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation de GACI au nom du Portefeuille au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Portefeuille. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services
La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services au Portefeuille, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Portefeuille pour la période close le 30 juin 2024 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

Actif net par part[1] du Portefeuille - parts de catégorie T5 — **Date de début des activités : 1er juin 2016**

	2024	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*	*2019*
Actif net au début de la période	9,85 $	9,76 $	10,76 $	10,08 $	10,50 $	9,72 $
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,11 $	0,33 $	0,27 $	0,40 $	0,33 $	0,52 $
Total des charges	–	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,10	(0,10)	0,04	0,04	(0,02)	0,04
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,22	0,35	(0,75)	0,75	(0,22)	0,70
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation[2]	0,43 $	0,57 $	(0,45) $	1,18 $	0,08 $	1,25 $
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,25 $	0,11 $	0,22 $	0,30 $	0,19 $	0,27 $
Des dividendes	–	0,08	0,08	0,08	0,09	0,08
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	0,30	0,24	0,13	0,25	0,13
Total des distributions[3]	0,25 $	0,49 $	0,54 $	0,51 $	0,53 $	0,48 $
Actif net à la fin de la période	10,04 $	9,85 $	9,76 $	10,76 $	10,08 $	10,50 $

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie T5

	2024	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*	*2019*
Valeur liquidative totale (en milliers)[4]	606 148 $	643 512 $	643 064 $	630 801 $	602 932 $	586 807 $
Nombre de parts en circulation[4]	60 396 069	65 316 767	65 906 099	58 624 488	59 825 701	55 888 273
Ratio des frais de gestion[5]	0,22* %	0,23 %	0,22 %	0,22 %	0,23 %	0,21 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge[6]	1,30* %	1,12 %	1,31 %	1,19 %	1,20 %	1,15 %
Ratio des frais d'opération[7]	0,04* %	0,05 %	0,05 %	0,07 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille[8]	4,19 %	13,46 %	10,28 %	18,11 %	19,63 %	12,21 %
Valeur liquidative par part	10,04 $	9,85 $	9,76 $	10,76 $	10,08 $	10,50 $

Actif net par part[1] du Portefeuille - parts de catégorie T6 — **Date de début des activités : 3 juin 2016**

	2024	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*	*2019*
Actif net au début de la période	9,13 $	9,14 $	10,19 $	9,64 $	10,15 $	9,48 $
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,11 $	0,31 $	0,26 $	0,40 $	0,30 $	0,51 $
Total des charges	–	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,10	(0,10)	0,04	0,03	(0,02)	0,04
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,19	0,32	(0,72)	0,71	(0,31)	0,69
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation[2]	0,40 $	0,52 $	(0,43) $	1,13 $	(0,04) $	1,23 $
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,28 $	0,10 $	0,20 $	0,29 $	0,19 $	0,26 $
Des dividendes	–	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	0,37	0,33	0,21	0,34	0,22
Total des distributions[3]	0,28 $	0,55 $	0,61 $	0,58 $	0,61 $	0,56 $
Actif net à la fin de la période	9,25 $	9,13 $	9,14 $	10,19 $	9,64 $	10,15 $

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie T6

	2024	*2023*	*2022*	*2021*	*2020*	*2019*
Valeur liquidative totale (en milliers)[4]	200 186 $	199 321 $	209 525 $	208 596 $	167 170 $	184 360 $
Nombre de parts en circulation[4]	21 635 740	21 829 753	22 932 482	20 477 743	17 349 578	18 163 161
Ratio des frais de gestion[5]	0,22* %	0,21 %	0,22 %	0,22 %	0,23 %	0,22 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge[6]	1,28* %	1,09 %	1,28 %	1,18 %	1,18 %	1,14 %
Ratio des frais d'opération[7]	0,04* %	0,05 %	0,05 %	0,07 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille[8]	4,19 %	13,46 %	10,28 %	18,11 %	19,63 %	12,21 %
Valeur liquidative par part	9,25 $	9,13 $	9,14 $	10,19 $	9,64 $	10,15 $

* Le ratio a été annualisé.

1 Cette information est tirée des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Portefeuille.

2 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3 Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

4 L'information est présentée au 30 juin 2024 et au 31 décembre de toute période indiquée.

5 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

6 La décision de renoncer aux frais de gestion ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

7 Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

8 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un Portefeuille sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Portefeuille.

Frais de gestion

Le Portefeuille paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Portefeuille. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Portefeuille, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les frais payés au(x) sous-conseiller(s) en valeurs sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour la période close le 30 juin 2024, la totalité des frais de gestion obtenus du Portefeuille était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Portefeuille tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous donne le rendement annuel du Portefeuille pour les périodes présentées et illustre comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ce diagramme indique en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1er janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie T5

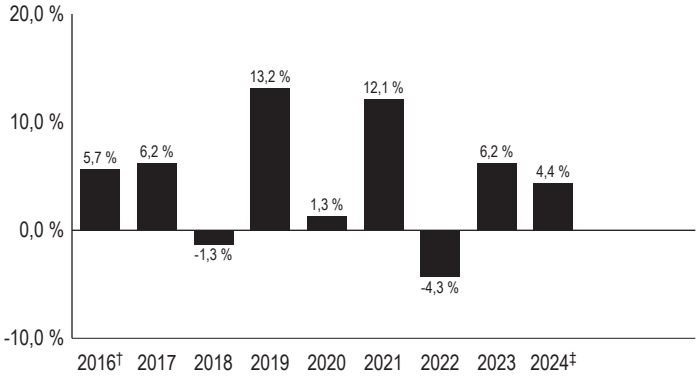

† *Le rendement de 2016 couvre la période du 1er juin 2016 au 31 décembre 2016.*
‡ *Le rendement de 2024 couvre la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024.*

Parts de catégorie T6

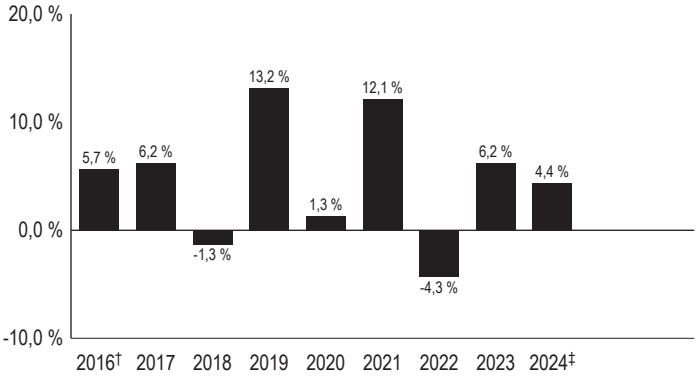

† *Le rendement de 2016 couvre la période du 3 juin 2016 au 31 décembre 2016.*
‡ *Le rendement de 2024 couvre la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024.*

Aperçu du portefeuille de placements (au 30 juin 2024)

Ce Portefeuille investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus simplifié et des renseignements supplémentaires sur les fonds sous-jacents à l'adresse www.sedarplus.ca.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du Portefeuille. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Portefeuille. Dans le cas d'un Portefeuille comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	*% de la valeur liquidative*
Fonds communs de placement d'actions internationales	34,2
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	22,9
Fonds communs de placement d'obligations internationales	18,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12,6
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	11,9
Autres actifs, moins les passifs	(0,1)
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	(0,1)

Principales positions	*% de la valeur liquidative*
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, catégorie A	22,9
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, catégorie A	20,1
Mandat privé d'actifs réels CIBC, catégorie S	14,1
Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC, catégorie S	13,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12,6
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, catégorie A	7,0
Fonds commun d'obligations internationales Impérial, catégorie A	5,3
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, catégorie A	4,9
Autres actifs, moins les passifs	(0,1)
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	(0,1)

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

Fonds communs Impérial
Portefeuilles axés sur la production de revenu

Banque CIBC
1 888 357-8777
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestiondactifscibc.com

CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC, utilisée sous licence.